

Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE PEGOMAS



06580

Téléphone : 04 93 42 22 22  
Télécopie : 04 97 05 25 50

Pégomas, le 22 mars 2023

Madame le Maire de PEGOMAS  
A  
Mesdames et Messieurs les  
membres du conseil municipal de  
PEGOMAS

**Objet : Convocation au conseil municipal du Mardi 28 mars 2023**

Affaire suivie par : Julia GALINDO (DG), Marie-Hélène DEROUILHE, affaires générales : 04.97.05.25.37

**CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Conformément aux dispositions des articles L2121-7 et suivants et L2121-10 à L2121-12 du CGCT, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil municipal de PEGOMAS qui se tiendra le :

**MARDI 28 MARS 2023 à 18h30**  
**dans la salle du conseil – Hôtel de Ville**  
**169, avenue de Grasse 06580 PEGOMAS**

**Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.**

Vous trouverez en pièces jointes tous les documents afférents à ce conseil municipal, à savoir : l'ordre du jour, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes, le procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2023 et un pouvoir.

Ces documents sont téléchargeables sur la plate-forme : <https://customer.mycompanyfiles.fr/>.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma sincère considération.



Florence SIMON

Maire de PEGOMAS

<p style="text-align: center;"><b>1. ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MARS 2023 A 18 H 30</b></p>
---

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Tableau des décisions

---

**DELIBERATIONS**

---

**RESSOURCES HUMAINES**

1. TABLEAU DES EFFECTIFS (DL2023\_17)

**FINANCES**

2. ADHESION AUX COMPETENCES A LA CARTE « ENERGIES RENOUVELABLES » ET « MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE » DU SICTIAM (DL2023\_18)
3. PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE ET LES COMMUNES D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE, LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE ET PEGOMAS-PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2022 (DL2023\_19)
4. VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE (M14) EXERCICE 2022 (DL2023\_20)
5. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE (M14) EXERCICE 2022 (DL2023\_21)
6. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE (M14) EXERCICE 2022 (DL2023\_22)
7. VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX EXERCICE 2023 (DL2023\_23)
8. VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE (M57) EXERCICE 2023 (DL2023\_24)